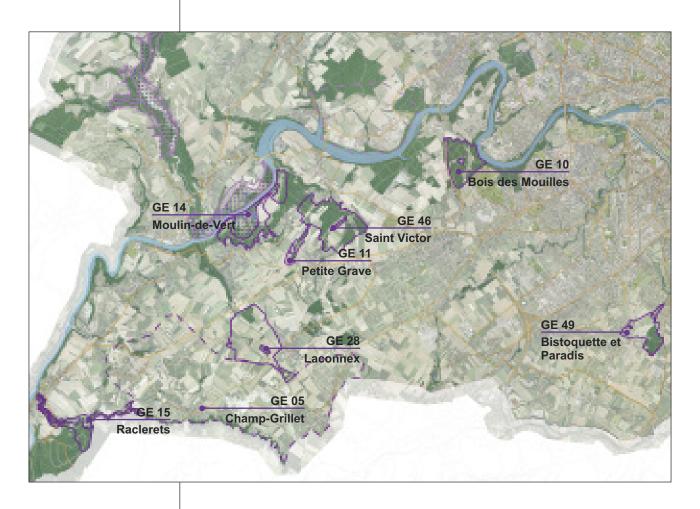
4.4 Description des sites d'importance nationale (situation 2008)

4.4.2 Région Arve-Rhône (AR)

La région Arve-Rhône abrite 8 sites OBat. Ils sont pour partie forestiers et plus ou moins liés aux zones alluviales (GE 49, GE 15, GE 46, GE 10) ou liés aux gravières du plateau de la Champagne (GE 28, GE 11, GE 05), voire à une combinaison des deux (GE 14, GE 11).

Les réseaux agro-environementaux de Compesières et surtout de Champagne ont contribué à l'amélioration du milieu par la création de sites refuge ou d'hivernage et de liaisons entre les sites de reproduction des batraciens. Dans la région, deux sites pourraient atteindre prochainement une valeur batrachologique intéressante (Tuilerie de Bardonnex et Cavoitanne). Enfin, le projet de renaturation de l'Aire devrait également conduire à des milieux intéressants et de nouvelles possibilités de connexions dans un proche avenir. Par contre, l'exploitation de plus en plus rapide des gravières et leur remblaiement intégral menacent à moyen terme les milieux favorables aux espèces pionnières pour lesquelles il est essentiel de trouver des milieux de substitution.

Au niveau transfrontalier, on notera que le versant sud du vallon de la Laire abrite également une partie de la population d'alytes alors que le site transfrontalier de la Feuillée (GE 05) héberge une des rares populations de calamites de Haute-Savoie.



Bois des Mouilles





Description du site et historique

Situé au cœur d'un massif forestier de 38 ha, composé de chênes, de charmes et de bouleaux, et adossé à l'autoroute de contournement, le grand étang du Bois des Mouilles est d'origine naturelle. En 1975, l'armée y a creusé un chenal et créé une île. L'étang a ensuite été agrandi et remodelé en 1986, durant la construction de l'autoroute, pour atteindre une surface d'environ 1 ha et une profondeur maximale de 3 m. La partie sud est fortement végétalisée, elle comporte notamment une importante roselière ainsi que des massettes et des nénuphars. Deux petits étangs de faible profondeur

Statut foncier et légal

La moitié des parcelles, comprenant tous les étangs, appartiennent l'Etat de Genève, 10% sont du domaine public cantonal ou communal (routes et chemins) et le reste (40%) est en main privée. L'étang et son pourtour ont un statut de réserve naturelle, gérée par la DGNP.

(60-80 cm) ont également été creusés durant les travaux de l'autoroute dans les années 1980.

Valeur batrachologique (148.2 en 2007)

La diversité des espèces présentes et la taille des populations classent ce site parmi les meilleurs du canton pour les amphibiens. L'amélioration constatée récemment résulte surtout d'une meilleure prospection dans l'étang (découverte du triton palmé) et du suivi de la migration à travers la route de Loëx (qui a permis de quantifier les populations de grenouilles rousses et agiles, et de retrouver une population de salamandres). Les anoures colonisent tous les plans d'eau, alors que les tritons se concentrent dans les deux petits étangs nord et ouest. La présence de sonneurs semble par contre très faible (plus de preuve de reproduction).

Autres valeurs naturelles remarquables

La bonne diversité en libellules confirme l'importance du Bois des Mouilles comme site relais pour la faune des milieux lentiques. Il abrite aussi une flore aquatique intéressante. Le myriophylle verticillé (Myriophyllum verticilliatum) ou la ludwigie des marais (Ludwigia palustris, à ne pas confondre avec la jussie Ludwigia grandiflora, une redoutable plante envahissante nord-américaine) ont ici leur seule station connue sur le canton.

Menaces

Mesures en cours

La gestion de la réserve est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (GREN, 2007) qui prévoit notamment des aménagements de prairie humide et de petits plans d'eau. De nombreux amphibiens viennent des rives du Rhône pour se reproduire au Bois des Mouilles. Le suivi de la migration à travers la route de Loëx a permis de dénombrer plus de 2'100 batraciens (dont 998 crapauds, 880 grenouilles rousses, 213 grenouilles agiles). La mortalité routière engendrée par cette route est une des plus importantes du canton, tant en nombre d'espèces qu'en individus écrasés. La mise en place de passages à faune est actuellement à l'étude et devrait pouvoir se concrétiser à l'occasion de la prochaine réfection de la route.

- · Maintenir, voire développer les populations remarquables de batraciens, en réduisant notamment la mortalité routière sur la route de Loëx (par construction de passages à faune et/ou de points de reproduction alternatifs du côté Rhône de la route).
- · Développer la population de sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés.



Bois des Mouilles

Coordonnées: 495300/116620

Taille des populations et valeur du site

GE 10	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	3	0	2	0	0	1	0	3	2	3	0	2	81.3
Population 2005	2	2	0	3	2	0	1	0	4	2	3	0	3	98.2
Population 2007	2	2	0	3	2	0	1	0	4	3	3	0	3	148.2



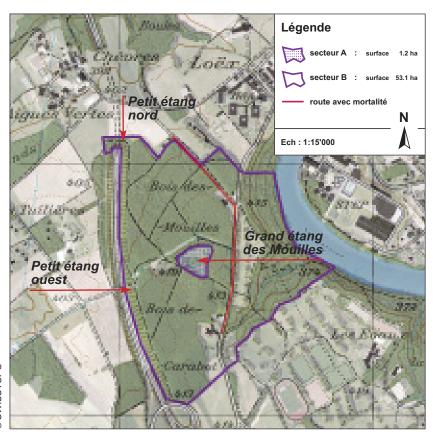
diminution de la population

espèce non prise en compte dans OBAT





Grand étang des Mouilles en été et en hiver





© SWISSTOPO

Bistoquette et Paradis



Description du site et historique

Ce nouveau site OBat comprend deux étangs, éloignés l'un de l'autre de 500 m, aux caractéristiques très différentes mais complémentaires :

- l'étang permanent du Pré-de-l'Œuf excavé en 1998 et situé dans le bassin d'écrêtage de crues de la Bistoquette,
- l'étang temporaire du Paradis (s'asséchant l'été), beaucoup plus ancien (1925) et situé dans un milieux plus boisé.

L'assèchement estival de l'étang du Paradis, la zone marécageuse de la Bistoquette et les différences d'ensoleillement offrent une diversité d'habitats intéressante. Les suivis de 2006 et 2007 montrent des déplacements entre les étangs et les forêts et bosquets situés en plein champ qui servent de sites d'hivernage à de nombreux batraciens. Le "triangle" Bistoquette-Paradis-Bois du Milly est donc une unité fonctionnelle pour les batraciens présents.

Statut foncier et légal

Le bassin de rétention de la Bistoquette, les cours d'eau qui s'y jettent et les Bois du Milly sont des parcelles cantonales (46%), alors que l'étang du Paradis et les surfaces agricoles sont privées (47%). La commune de Plan-Les-Ouates gère actuellement le site de la Bistoquette alors qu'aucune gestion spécifique n'a cours sur l'étang du Paradis.

Valeur batrachologique (87.5 en 2007)

La relative banalité des espèces présentes (pas de sonneurs par exemple) est compensée par la taille des populations. On notera également la survie d'une population de salamandres dans les bois du Milly. Le nombre de grenouilles rousses semble s'accroître dans la zone intermédiaire de la Bistoquette, mais l'usage agricole de nombreux biocides dont certains sont connus pour leur capacité de stérilisation des amphibiens, est à surveiller.

Autres valeurs naturelles remarquables

L'étang du Pré-de-l'Œuf abrite quelques végétaux aquatiques intéressants (jonc des tonneliers, *Schoenoplectus tabernaemontani*, grande douve *Ranunculus sceleratus*), et aussi une bonne diversité de libellules (20 espèces). L'étang du Paradis, qui s'assèche chaque été, est un milieu particulièrement rare à Genève. Il abrite ainsi une forte population de leste vert *(Chalcolestes viridis)*, une libellulle, mais sa biodiversité est encore insuffisamment étudiée.

Menaces

Mesures en cours

Un plan de gestion est en cours d'élaboration pour l'ensemble du site (Viridis, 2008). En ce qui concerne l'étang du Pré-de-l'Œuf, la pollution agricole chronique (nitrates, biocides) provenant du nant de la Bistoquette a été détectée dès 2004 et des mesures devraient être mises en place afin de réduire cette pollution. Des petites dépressions ont été creusées en 2006 dans le bassin d'écrêtage de crues de la Bistoquette pour favoriser les populations de grenouilles rousses et de tritons.

La mortalité routière du chemin de l'Abérieu lors des migrations n'est pas négligeable. Au vu du faible trafic, la fermeture temporaire (du 15 janvier au 15 mars) du chemin est mise en pratique depuis 2008. Un suivi permettra d'en mesurer l'efficacité.

Le projet d'une route interquartier représente une menace potentielle, elle impliquerait une coupure du site très préjudiciable.

- Maintenir, voire développer les populations de batraciens (réduction de la mortalité routière, restauration de l'étang forestier du Bois du Milly, création de dépressions humides dans le bassin d'écrêtage de la Bistoquette, contrôle des intrants dans la Bistoquette, etc.).
- Permettre le retour du sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés.

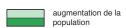


Bistoquette et Paradis

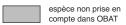
Coordonnées: 499335/113355

Taille des populations et valeur du site

GE 49	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	pas d	e donné	es dispo	nibles										pas évalué
Population 2005	1	4	0	0	3	0	0	0	4	0	2	0	4	81.7
Population 2007	1	4	0	0	3	0	0	0	4	0	3	0	4	87.5

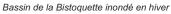


diminution de la population



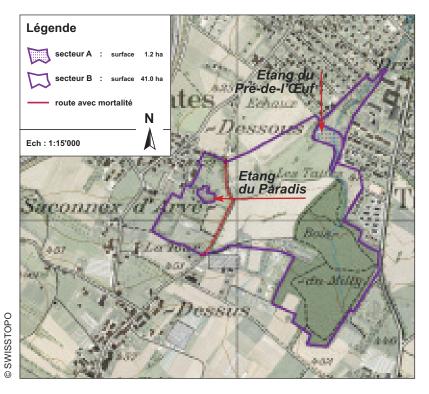








Etang du Pré-de-l'Œuf





Panneau d'information au bord de l'étang



Etang du Paradis asséché en été

Laconnex



Description du site et historique

Ce site comprend deux zones de reproduction importantes :

- L'ancienne gravière, localement appelée "les trois lacs", est devenue en 1976 une réserve naturelle. Depuis, elle a été remodelée en gardant le contact avec la nappe superficielle. Les derniers travaux de renaturation datent de 2002-2003.
- L'abreuvoir au sol bétonné de la parcelle des Allues, situé à 800 m de la réserve, construit il y a une quinzaine d'années sur une ancienne gravière remblayée et utilisée depuis comme pâturage.

Le périmètre global est relativement étendu, car l'examen de la mortalité routière a permis de mettre en évidence d'importantes migrations de crapauds venant se reproduire dans les étangs de la réserve.

Statut foncier et légal

La réserve naturelle est une co-propriété entre l'Etat de Genève (5/6) et Pro Natura Genève (1/6), qui en assure la gestion. La parcelle des Allues est en main privée et gérée conjointement par un agriculteur et un organisateur de camps de vacances. Les principales zones boisées alentours sont la propriété de l'Etat de Genève (10%) ou de la commune de Laconnex (3%); les zones agricoles voisines sont quant à elles privées.

Valeur batrachologique (85.4 en 2007)

Sa valeur actuelle est intéressante avec notamment la présence de la grenouille agile dans la réserve, du crapaud calamite qui se reproduit dans l'abreuvoir des Allues et d'une grosse population de crapauds communs. L'interprétation des données anciennes est compliquée par des imprécisions de coordonnées, des confusions dans les lieux-dits et l'adjonction récente de la parcelle des Allues au site. On notera toutefois que le sonneur semble avoir disparu. En 1979, 180 rainettes vertes furent relâchées sur le site, mais elles n'ont plus été retrouvées quelques années plus tard.

Autres valeurs naturelles remarquables

La flore aquatique de la réserve est intéressante (utriculaire négligée *Utricularia australis*, grande douve *Ranunculus lingua*). Les reptiles y sont très bien représentés, si l'on considère la faible surface : cistude, couleuvre vipérine, couleuvre à collier, couleuvre d'Esculape et lézard vert. Enfin, le site fait partie du réseau agro-environnemental de la Champagne, remarquable pour sa biodiversité liée aux milieux agricoles, notamment au niveau des oiseaux (présence de la chouette chevêche, de la perdrix grise, du tarier pâtre, de l'hippolaïs polyglotte, etc.).

Menaces

Mesures en cours

La gestion de la réserve est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (GREN, 2001). La réserve a fait l'objet en 2002-2003 d'importants travaux de renaturation qui ont modifié certains paramètres pour les amphibiens (déboisement, ouverture du milieu, création de sites d'hivernage, etc.). La présence de brochets dans les plans d'eau et l'eutrophisation due aux intrants provenant de la zone agricole, malgré la mise en place d'une bande herbeuse non cultivée en 2004, restent problématiques. Toutefois, la réserve est un oasis naturel dans la zone agricole alentours, que la renaturation de l'Eaumorte pourrait relier au Nant des Crues et aux berges du Rhône. Des aménagements favorisant l'hivernage des batraciens (calamites en particulier) devraient être réalisés dans le secteur des Allues, ainsi qu'une limitation de l'accès du bétail à l'abreuvoir (problème d'eutrophisation).

- Développer les populations de grenouilles et de tritons de la réserve (contrôle des poissons, création de plans d'eau temporaires, amélioration des connexions avec d'autres milieux, etc.).
- Développer la population de calamite des Allues en pérennisant l'abreuvoir bétonné et en développant les sites terrestres servant de refuges.



Laconnex

Coordonnées: 491150/112640

Taille des populations et valeur du site

GE 28	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	3	1	2	0	0	2	0	1	0	0	1	3	31.8
Population 2005*	0	1	0	2	0	0		2	3	2	1	0	4	73.3
Population 2007	0	1	0	1	0	0	0	2	4	2	1	0	4	85.4





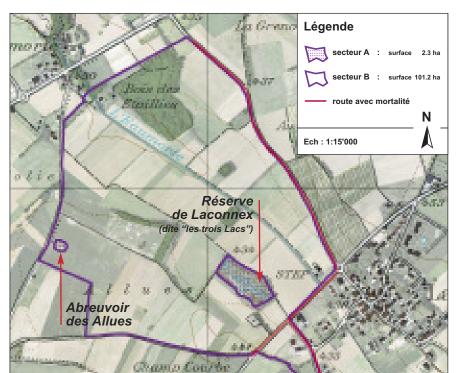
diminution de la population

espèce non prise en compte dans OBAT





Réserve de Laconnex





Abreuvoir des Allues...



...envahi par les lentilles d'eau



...avec le camp de vacances en arrière plan

© SWISSTOPO

Raclerets





Description du site et historique

Ce site comprend l'aval du vallon de la rivière de la Laire, et son intérêt se prolonge au delà du périmètre actuel, le long des affluents de la Laire (Nant du Moulin de la Grave, ruisseau de la Tuilière, ruisseau du Longet) et dans les forêts adjacentes (Bois-des-Crevasses, Bois-de-la-Joux et Grands-Bois). Enfin, il faut rappeler la proximité du grand site OBat itinérant de Champ-Grillet (GE 05).

La zone alluviale reconnue d'importance nationale est encore assez étendue malgré la dégradation du régime hydrique de la rivière liée à l'urbanisation du bassin versant franco-suisse. On y trouve des petits bras morts de faible profondeur dans les zones de galets, mais également des résurgences forestières et des ruisseaux, autant de milieux appréciés par les amphibiens.

Statut foncier et légal

La majorité du site appartient à l'Etat de Genève (65%) et à la commune d'Avusy (9%). Le reste est constitué d'une centaine de parcelles privées. Cet objet a été classé en 1933, doté d'un plan de site en 1980 et reconnu zone alluviale d'importance nationale en 1992. Il fait aussi partie du site OROEM "Rade-Rhône" et de l'inventaire fédéral des paysages (IFP). Une partie du site est loué à l'armée suisse qui l'utilise comme place d'exercice et de tirs.

Valeur batrachologique (72.1 en 2007)

Ce site est exceptionnel au niveau genevois, car il abrite la dernière population de crapaud accoucheur (alyte) du canton de Genève (avec environ une cinquantaine de mâles chanteurs) répartis le long de la Laire et dans les buttes des cibles de tir militaires. La forte présence de salamandres, de sonneurs et de crapauds communs, de même que l'origine naturelle de la plupart des biotopes à amphibiens renforce son intérêt. Bien qu'elle n'ait pas été retrouvée ces dernières années, la grenouille agile n'a problablement pas complètement disparu du site.

Autres valeurs naturelles remarquables

C'est un des sites comportant la plus grande biodiversité du canton : il abrite notamment de nombreux reptiles, y compris la vipère aspic, le lézard vert et la couleuvre vipérine, une grande diversité d'odonates, dont le rarissime gomphe à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), d'orthoptères et de papillons diurnes, notamment le damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) et une flore riche.

Menaces

Mesures en cours

Un plan de gestion pour l'ensemble du vallon de la Laire (ECOTEC, 2008) est en cours d'élaboration, et l'armée applique des mesures de gestion spécifiques dans le cadre du concept NPA (Nature Paysage Armée). L'ensemble des mesures vise à mieux gérer la fréquentation par le public (grand public et usagers de la place d'armes) de ce site très attractif pendant la saison estivale, ainsi que le maintien du caractère ouvert et alluvial. En 2007, des travaux de renaturation ont permis de redonner plus d'espace à la rivière de la Laire en supprimant un certain nombre de gabions et de créer des milieux humides annexes en aval du pont de Chancy II (voir photos ci-dessous), ceux-ci sont déjà colonisés par l'alyte. Un affluent important, le Nant du Moulin de la Grave, a été remis à ciel ouvert sur 420 m et un bassin de pompage a été creusé (étang de la Grave). Enfin, des aménagements ont été réalisés du côté français pour favoriser les populations de sonneurs à ventre jaune.

- Développer la population d'alyte en favorisant la colonisation des nouveaux milieux favorables (aval Pont de Chancy, bassin de pompage du Nant du Moulin de la Grave renaturé, etc.)
- Favoriser la reproduction des tritons et des grenouilles agiles et rousses (création éventuelle de sites de reproduction).



Etang de la Grave



La Laire renaturée



Nouvel étang creusé dans la terrasse alluviale



Raclerets

Coordonnées: 487160/111110

Taille des populations et valeur du site

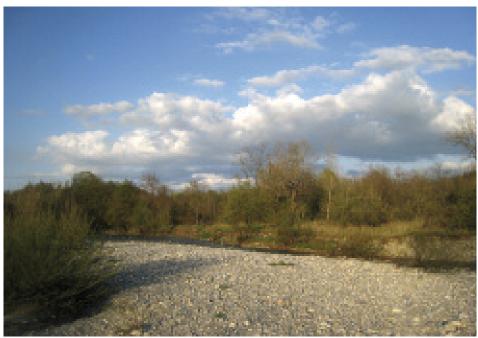
GE 15	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	1	0	1	2	0	3	3	0	2	1	2	1	3	80.6
Population 2005	3	1	0	1	0	3	3	0	3	0	2	0	3	72.1
Population 2007	3	1	0	1	0	3	3	0	3	0	2	0	3	72.1



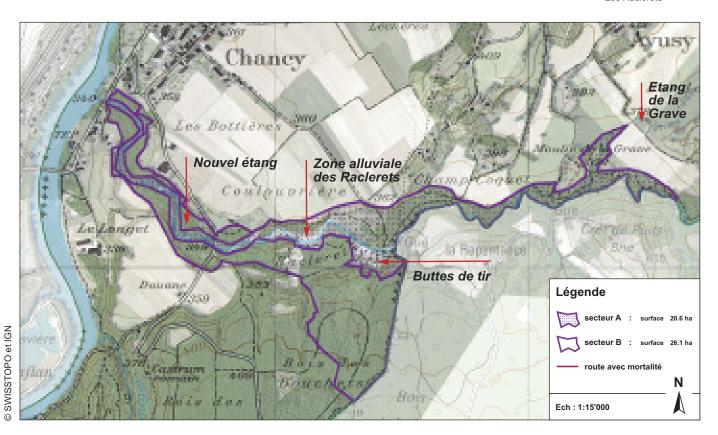








Les Raclerets



Saint-Victor







Description du site et historique

Ces trois étangs de taille moyenne (520, 730 et 840 m²), traversés par le bief du lavoir de la Petite Grave, sont situés dans la clairière d'une région boisée de la commune de Cartigny. L'étang amont fut probablement créé vers la fin du XIXe siècle, les deux autres durant le XXe (l'étang aval en 1980). Retenus par 3 digues et drainant la zone agricole alentours, ils ne sont plus utilisés pour la pisciculture depuis 2000. Le périmètre global du site est relativement étendu pour tenir compte des migrations constatées, notamment en direction des Bois de Treulaz.

Statut foncier et légal

Les étangs et les parcelles directement adjacentes sont privés, mais une grande partie des bois et des berges du nant de Goy en aval appartiennent à l'Etat de Genève (20%) ou aux communes de Bernex et d'Aire-la-Ville (10%).

Valeur batrachologique (51.6 en 2007)

L'intérêt principal de ce site est la présence de grenouilles agiles. Par contre, les recherches de 2007 par pose de nasses semblent confirmer l'absence de tritons, due probablement à la forte densité piscicole, ce qui limite sa valeur. La proximité des tritons de la Petite Grave (GE 11) et le long du Merley, au sud du site, devrait permettre une recolonisation naturelle rapide après des aménagements adéquats.

Autres valeurs naturelles remarquables

Ce site est aussi remarquable car il abrite une des dernières populations d'écrevisses à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) du canton (plus de 100 adultes) distribués tout le long du cours d'eau et une des rares populations de libellule fauve (Libellula fulva) du canton.

Menaces

Mesures en cours

La gestion des étangs est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (ECOTEC, 2006). La valeur du site est limitée par la forte population piscicole (brochet, ablette, carassin, carpe commune, gardon, loche franche et rotengle), qui se maintient malgré l'arrêt de l'activité piscicole en 2000, la mauvaise qualité des eaux (nitrates, COD et métaux) et l'envasement du plan d'eau amont. Les travaux de renaturation réalisés en 2007 (curage de l'étang amont et aménagement sur le bief) devraient être favorables aux amphibiens de même que le projet de renaturation des berges du ruisseau de Merley prévu pour 2009.

Objectifs de gestion

· Favoriser la reproduction des grenouilles agiles et rousses et le retour des tritons sur le site (création de sites de reproduction favorables sans poissons).



Etang aval. Ancien étang de pisciculture



Saint-Victor

Coordonnées: 492702/115283

Taille des populations et valeur du site

GE 46	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	pas d	e donné	es dispo	nibles										pas évalué
Population 2005	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	3	51.6
Population 2007	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	0	3	51.6

* Site modifié entre 2001 et 2005

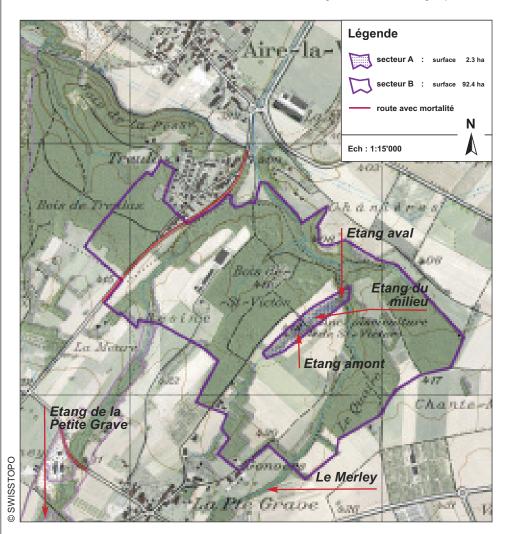
augmentation de la population

diminution de la population

espèce non prise en compte dans OBAT



Etang du milieu. Ancien étang de pisciculture





Département du territoire Direction générale de la nature et du paysage

Moulin-de-Vert



Description du site et historique

Cette ancienne boucle du Rhône, au pied d'un cirque de falaises, abrite un des plus précieux complexes de milieux naturels du canton. Déconnecté du fleuve, l'ancien méandre a été partiellement protégé en tant que réserve naturelle dès 1970, puis l'ensemble du site a été classé en 1976. Il a bénéficié depuis la construction du barrage de Verbois en 1943, de diverses revitalisations : excavation des étangs des lles et Est dans les années '70, puis du grand étang "Hainard" en 1990-1991. Il comprend aujourd'hui six plans d'eau majeurs.

Statut foncier et légal

La propriété des berges et de l'ancienne boucle du Rhône du Moulin-de-Vert est répartie entre l'Etat de Genève (37%) et SIG (26%); les parcelles agricoles et forestières sont privées (29%) ou appartiennent aux communes de Cartigny et d'Aire-la-Ville.

Le site est classé, doté d'un plan de site, de mises à ban et d'une réserve naturelle. C'est une zone alluviale d'importance nationale et un bas marais d'importance régionale. Il fait aussi partie du site OROEM "Rade-Rhône" et de l'inventaire fédéral des paysages (IFP).

La DGNP gère le site, en accord avec les propriétaires fonciers.

Valeur batrachologique (43.5 en 2007)

Au niveau des batraciens, le fort déclin dote le site d'une valeur batrachologique décevante par rapport à son potentiel exceptionnel. En plus du triton crêté et de la grenouille verte, supplantés respectivement par le triton crêté italien et la grenouille rieuse, les crapauds liés aux milieux pionniers (sonneurs, accoucheurs et calamites) semblent également avoir disparu. Les populations de tritons sont difficiles à estimer, mais la présence de poissons (brochets, anguilles) et de grenouilles rieuses dans la quasi-totalité des étangs réduit la perspective de fortes populations à long terme, à moins de recréer des milieux spécifiques (zones inondables temporaires).

Autres valeurs naturelles remarquables

Cet ensemble de milieux secs (prairies sèches d'importance nationale) et humides est l'un des plus riches du canton pour la faune et la flore. Il abrite notamment des reptiles, y compris la vipère aspic, le lézard vert, la couleuvre vipérine et une grosse populations de cistude (tortue aquatique indigène), une grande diversité d'odonates dont la rarissime leuchorhinie à front blanc (Leucorhinia albifrons), des orthoptères avec la seule station connue en Suisse de decticelle carroyée (Platycleis tessellata) et des papillons diurnes rares. La présence d'écrevisses à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) dans les nants du site est également à relever.

Cette richesse se retrouve aussi chez les plantes et les champignons, des milieux aquatiques aux prairies sèches.

Menaces

Mesures en cours

La gestion du site est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (ECOTEC, 2001). Pour conserver et développer sa biodiversité diverses mesures ont été prises (renaturation et revitalisation de nants, entretien des milieux, information et gestion du public). Les aménagements récents des nants du Moulin-de-Vert (2002) et de Cartigny (2006) pourraient permettre le retour des salamandres dans le secteur du Bois des Roches. Des tritons crêtés se sont déjà reproduits en 2007 dans le nouvel étang de Bonne. Il pourrait devenir un site privilégié pour les amphibiens tant que les poissons en seront absents.

- Développer la valeur du site pour les batraciens, en favorisant notamment la grenouille agile et les tritons (plans d'eau libres de poissons, etc.).
- Favoriser le retour du sonneur à ventre jaune par des aménagements ciblés en périphérie du site.
- Etudier le potentiel du site pour la réintroduction du crapaud accoucheur (falaises, étang du nant de Cartigny).

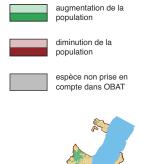


Moulin-de-Vert

Coordonnées: 490700/115470

Taille des populations et valeur du site

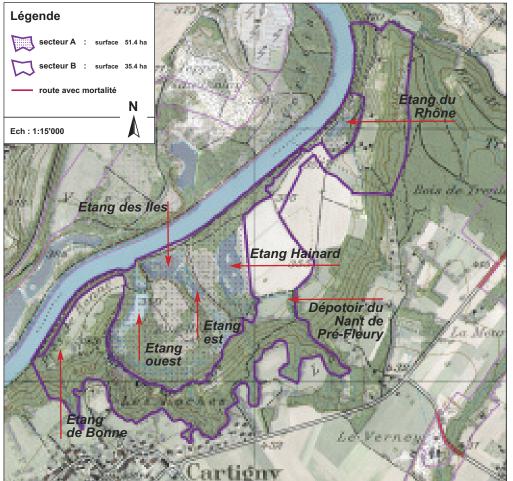
GE 14	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	3	2	2	2	0	3	1	0	1	3	0	4	93.9
Population 2005	0	1		1	2	0		0	3	1	2	0	4	43.5
Population 2007	0	1	0	1	2	0	0	0	3	1	2	0	4	43.5





Etang des lles excavé en 1976

Etang Est





© SWISSTOPO

Petite Grave



Description du site et historique

L'ancien étang de la Petite Grave se situe en zone agricole. Il est bordé par un rideau d'arbres, des buissons et une parcelle cultivée. D'une surface d'environ 400 m², il est en "tête de bassin" du ruisseau du Moulin-de-la-Ratte. Il s'agit d'un des rares milieux humides temporaires (nappe superficielle) de la Champagne avec des berges à faible pente et une profondeur maximale de 2 m.

L'accumulation de l'eau dans cette dépression est déjà mentionnée dans les textes depuis 1838 et semble naturelle. L'exploitation des gravières attenantes et le drainage des zones agricoles ont fortement réduit l'étendue d'eau. Ce lieu populaire pour le patinage et le canotage du début du siècle, est devenu une réserve naturelle en 1957, classée par arrêté du Conseil d'Etat en 1961. Des travaux ont été effectués en 1984 (curage, nettoyage, aménagement des berges, plantation d'une haie) et plus récemment en 2006 (éclaircissement de la végétation arborée, creuse d'un nouvel étang et d'un plan d'eau temporaire).

De plus, plusieurs petits plans d'eau sont répartis sporadiquement le long de l'exploitation de gravier voisine. Les déplacements de batraciens observés le long du ruisseau du Moulin-de-la-Ratte et ses caractéristiques inondables justifient le périmètre global du site.

Statut foncier et légal

La commune de Cartigny est propriétaire des anciennes et des nouvelles zones humides (7%); l'Etat de Genève possède une partie des berges du ruisseau du Moulin-de-la-Ratte (7%), mais la grande majorité du périmètre est privée. Cette réserve est un site classé. La DGNP s'occupe de la gestion des valeurs naturelles du site.

Valeur batrachologique (39.1 en 2007)

Suite à la disparition du triton crêté et de la grenouille verte, supplantés respectivement par le triton crêté italien et la grenouille rieuse, ainsi que de celle du sonneur à ventre jaune (aucune observation ces dernières années malgré des recherches ciblées), ce site se trouve aujourd'hui à la limite inférieure des sites d'importance nationale.

Toutefois, des plans d'eau pionniers et temporaires ont été réalisés en hiver 2006 dans le cadre du plan de gestion. La situation pourrait donc évoluer favorablement pour les faibles populations encore présentes et le crapaud calamite pourrait coloniser ce site, car il s'agit d'un des meilleurs sites potentiels de la région.

Autres valeurs naturelles remarquables

Le site abrite une flore aquatique intéressante (par exemple la morène *Hydrocharis morsus-ranae*) et une faune diversifiée (par exemple, la couleuvre à collier *Natrix natrix*) sans être exceptionnelle. Les nouveaux milieux et une prospection plus soutenue devraient permettre de trouver d'autres valeurs remarquables.

Menaces

Mesures en cours

La gestion du site est définie dans le cadre d'un plan de gestion spécifique (ECOTEC, 2004). Le lieu est relativement fréquenté mais la végétation arborée et arbustive le protège. L'atterrissement et les intrants agricoles sont les principales menaces qui pèsent sur ce site à long terme. Plusieurs étangs temporaires ont été recreusés en 2006-2007, dans le but de favoriser, entre autres, le calamite et le sonneur à ventre jaune.

- Développer la valeur du site pour les batraciens, en favorisant notamment la grenouille agile et les tritons (agrandissement des plans d'eau, etc.).
- Favoriser le retour du sonneur à ventre jaune et du crapaud calamite par des aménagements ciblés en périphérie du site.



Petite Grave

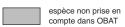
Coordonnées: 491740/114770

Taille des populations et valeur du site

GE 11	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	2	2	2	3	0	1	0	0	0	0	0	1	55.2
Population 2005	0	2		2	2	0	0	0	2	1	2	0	3	39.1
Population 2007	0	2	0	2	2	0	0	0	2	1	2	0	3	39.1



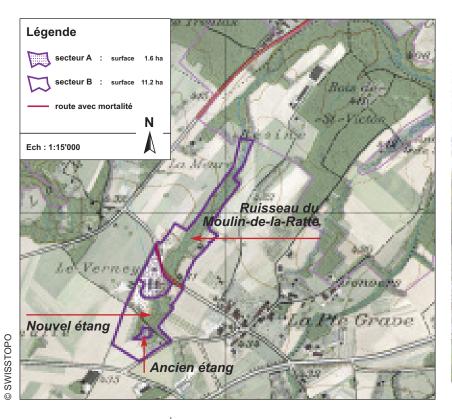








Ancien étang





Nouvel étang

Département du territoire Direction générale de la nature et du paysage

Champ-Grillet











Description du site et historique

Principal site itinérant du canton, il couvre tout le sud du plateau de la Champagne, qui connaît depuis de nombreuses années une exploitation du sous-sol par des gravières. Depuis les années '90, cette région a bénéficié de la mise en place du premier réseau agro-environnemental du canton, appelé d'abord "réseau perdrix" puis "réseau Champagne". Les structures aménagées dans le cadre de ce réseau et la collaboration qui s'est installée entre l'animateur du réseau et les exploitants des gravières ont contribué favorablement au développement de la biodiversité locale.

Aujourd'hui, les sites les plus intéressants se trouvent en partie dans les gravières encore en activité (gravière des Meurons, de Champ-Grillet et de Champs-Pointus) mais de plus en plus aussi sur des aménagements mis en place à la fin de l'exploitation des gravières (site de La Feuillée, de Sur Moulin, de Forestal, etc.), ce qui est intéressant sachant qu'à moyen terme, les ressources de gravier exploitable seront épuisées et le terrain devra être rendu pour l'essentiel, à l'agriculture.

Ce site est à proximité immédiate de trois autres sites OBat : celui des Raclerets (GE 15), celui de Laconnex (GE 28) et celui de la Petite Grave (GE 11), les deux derniers étant également liés à d'anciennes gravières.

Statut foncier et légal

La plupart des parcelles comprises dans le périmètre proposé ici sont privées. L'existence du réseau agroenvironnemental et la bonne collaboration entre gravièristes et agriculteurs locaux permettent d'y pratiquer une gestion très favorable à la biodiversité sur une base volontaire dont la durabilité reste relative.

Valeur batrachologique (83.1 en 2007)

Ce site se distingue surtout par ses belles populations de crapaud calamite, accompagnées de tritons crêtés italiens et de grenouilles rieuses qui se répartissent au rythme des excavations dans toute la zone. Le sonneur y est par contre (étrangement) rare depuis quelques années. Les bonnes populations de crapaud accoucheur (ou alyte) des années '80 ont quasiment disparu alors que celles du site OBat voisin des Raclerets (GE 15) se maintiennent. Une recolonisation est possible.

Autres valeurs naturelles remarquables

Ce site est très riche en biodiversité, ce qui est particulièrement remarquable en l'absence de sites protégés. A la faune et flore pionnières des gravières s'ajoute en effet la faune et la flore typiques des zones agricoles extensives. Parmi les premiers, on peut signaler des oiseaux comme le petit gravelot, les hirondelles de rivage et même des guêpiers, des sauterelles rares comme le tetrix des vasières (Tetrix ceperoi), l'oedipode aigue-marine (Spingonotus caerulans) et l'oedipode émeraudine (Ailophus thalasinus), une libellule comme le gomphe joli (Gomphus pulchellus). Dans le second groupe, on trouve le lièvre, la perdrix grise, la chouette chevêche, le tarier pâtre, la fauvette grisette, le carabe doré qui connaissent tous ici des densités exceptionnelles pour la Suisse.

Menaces

Mesures en cours

Ce site ou ses composantes ne bénéficient pas de plans de gestion spécifiques. Les gravières sont exploitées de manière beaucoup plus intensive que par le passé, ce qui se traduit par un laps de temps beaucoup plus court entre l'excavation et le remblayage et par conséquent une moins grande disponibilité d'espaces pour les espèces pionnières.

De plus, tous ces sites de gravières sont destinés à être rendus à moyen terme à l'agriculture. Il s'agit donc de préparer l'émergence d'objets fixes permettant de conserver des structures pionnières par des mesures d'entretien ciblées, à l'image de ce qui se fait déjà dans les sites de Laconnex (GE 28), de la Petite Grave (GE 11) ou des Teppes (GE 33). Le remblai des gravières rendues à l'agriculture doit donc être suivi de près afin de planifier à temps l'aménagement de milieux de substitution dans des futures surfaces de compensation écologiques. Des projets de ce type sont actuellement en cours ou prévus à Champ-Grillet (pour le bassin d'infiltration), aux Meurons, à La Feuillée, au Cannelet, à l'étang de la Grave et à Sur Moulin.

Objectifs de gestion

- · Maintenir la valeur des gravières en exploitation pour les batraciens, en favorisant notamment les espèces pionnières (organisation des travaux durant la saison de reproduction, création de dépressions temporaires, etc.).
- · Créer quelques sites permanents qui pouront encore être gérées en faveur des espèces pionnières même quand les gravières seront complètement remblayées.

Département du territoire Direction générale de la nature et du paysage

Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève



Champ-Grillet

Coordonnées: 490400/111350

Taille des populations et valeur du site

GE 05	SS	TA	TC	TX	TH	AO	BV	ВС	ВВ	RD	RT	RE	RR	valeur
Population 2001	0	0	2	0	0	1	2	4	0	0	0	0	1	93.8
Population 2005*	3	2		4	0	1	1	4	2	0	2	0	3	83.1
Population 2007	3	2	0	4	0	1	1	4	2	0	2	0	3	83.1

* Site modifié entre 2001 et 2005

augmentation de la population

diminution de la population

espèce non prise en compte dans OBAT



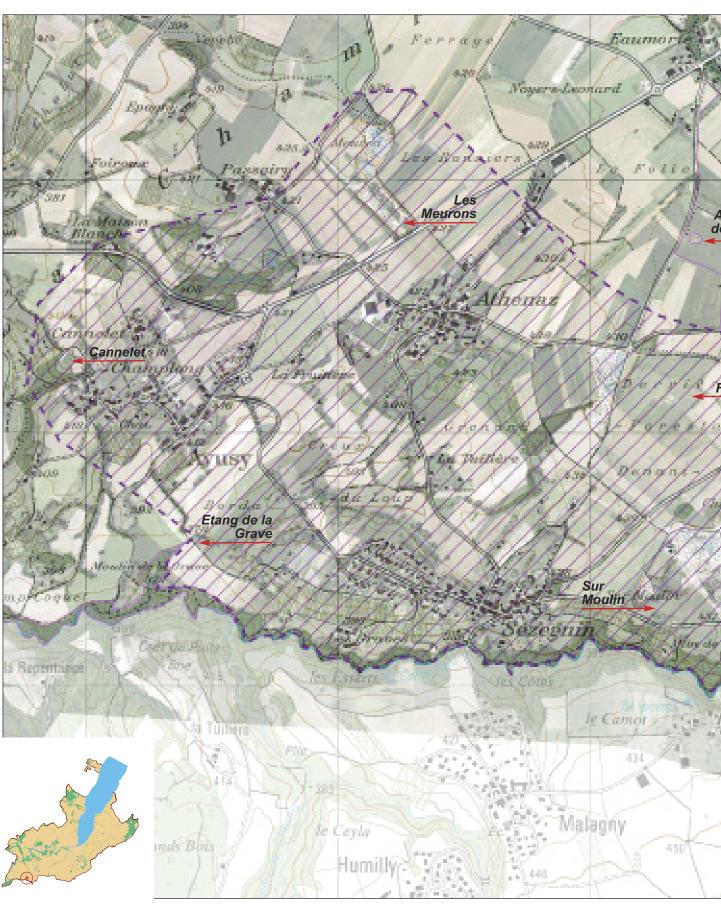


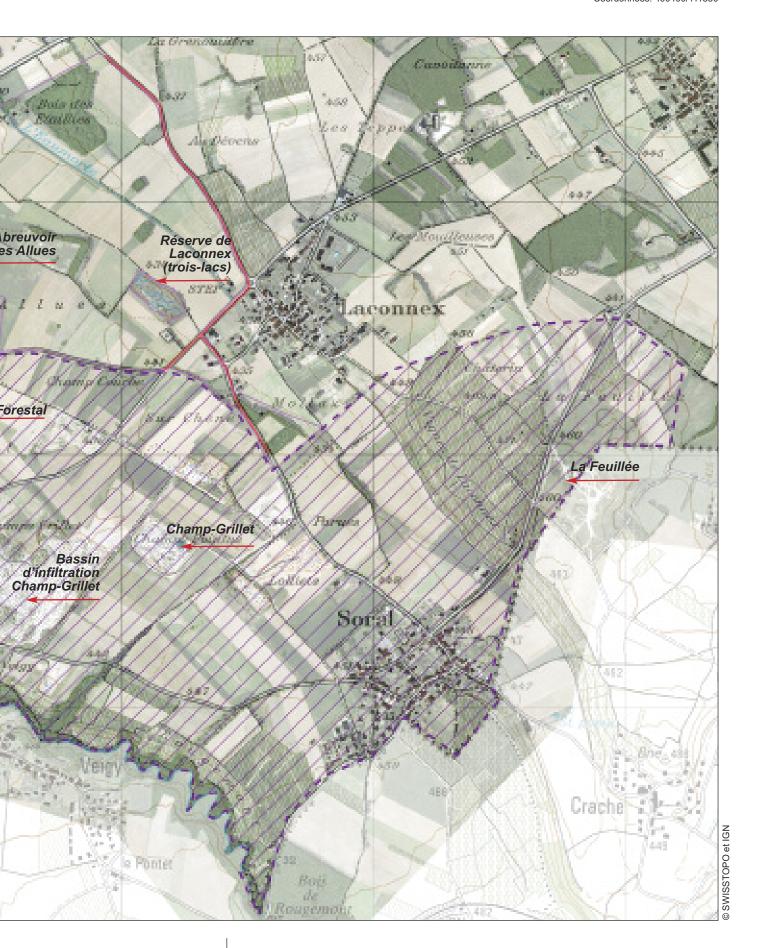
Champ-Grillet. Bassin d'infiltration



Sur Moulin. Mare pionnière peu profonde sur gravière remblayée







L'identification des larves de batraciens est une partie importante du suivi des sites de reproduction des batraciens. Capturées avec une petite filoche et observées avec une éprouvette, les larves peuvent être identifiées, puis relâchées rapidement et sans dommage sur le site. Une récente publication du KARCH (Buhler & all. 2007) facilite la détermination.

Cette page illustre les larves caractéristiques du début de l'été dans les petits plans d'eau pionniers du canton de Genève.



Détermination des larves d'amphibiens (fin de printemps début de l'été)

Larve de crapaud calamite : noter la petite taille et la couleur sombre



Larve de sonneur : noter la tête écrasée et le fin quadrillage visible sur la nageoire caudale



Larve de grenouille rieuse : noter le museau pointu et la nageoire caudale translucide